

PROTÉGER ET RESPECTER

Ce parcours permanent d'orientation est mis à votre disposition sous réserve du respect des conseils suivants :

Ne jetez pas vos papiers et emballages sur la chaussée ou dans la nature ; emportez vos déchets, y compris vos épluchures de fruits parfois longues à se dégrader.

En forêt, n'allumez pas de feu et respectez le travail des forestiers. Les champignons, les fruits ou certaines fleurs peuvent constituer un complément de revenu pour les propriétaires. Ne les ramassez pas. Vous les trouverez sur les marchés locaux.

Respectez le travail souvent très lourd de ceux qui restaurent les bâtiments que vous pouvez admirer. Ne montez pas sur les murets. Il est aussi bien entendu interdit de laisser des graffitis ou des gravures sur les pierres.

La chasse est une activité traditionnelle en Ardèche et se pratique de septembre à février. Vous pouvez croiser des chasseurs sur le parcours : un respect mutuel est garant d'une bonne entente. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la Fédération de Chasse au 04 75 87 88 20.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION PATRIMOINE - SPORTIF LE CHEYLARD

© David Méchin



Réponses au quizz

1:A - 2:B - 3:B - 4:C - 5:A - 6:C - 7:A - 8:A - 9:B - 10:C - 11:A - 12:B

Retrouvez deux autres parcours permanents d'orientation sur la commune du Cheylard !

RECOMMANDATIONS

Prenez des chaussures adaptées et une bouteille d'eau. Le code de la route est en vigueur sur le parcours, la prudence est donc de mise ! Ce parcours n'est pas accessible aux poussettes.



Découvrez le patrimoine naturel et culturel du Cheylard ! En vous aidant de la carte et de sa légende, retrouvez les 12 balises disposées sur le terrain, dans l'ordre de numérotation, et répondez en même temps aux questions du quizz. Une fois la balise trouvée, poinçonnez dans le carré blanc de votre feuille à l'aide de la pince rouge intégrée à la balise. N'oubliez pas de vérifier que l'empreinte du poinçon correspond, cela vous permet de contrôler que vous êtes sur la bonne balise. Avant de partir à la recherche de la prochaine balise, pensez à vérifier votre réponse au quizz.

Retrouvez l'ensemble des possibilités que vous offre le territoire Val'Eyrieux dans le dépliant « La Communauté de communes vous aide à bouger ! », disponible à l'office de tourisme de Val'Eyrieux.



Adeptes de sport-nature ?

Située en plein cœur de l'Ardèche, dans la vallée de l'Eyrieux, la ville du Cheylard doit sa réputation à la qualité et au dynamisme de son industrie. L'histoire industrielle du territoire s'est construite au début du XIXème siècle à partir des ressources locales en eau, ce qui a permis le développement des moulins. Le textile, la mécanique, la bijouterie et l'agroalimentaire sont autant d'activités annexes créées à partir du savoir-faire local de l'activité de la soie. Appartenant au territoire des Boutières, Le Cheylard regorge aussi d'un patrimoine bâti remarquable témoignant des différentes époques de l'histoire.

MODE D'EMPLOI

LA VILLE DU CHEYLARD

•••

1 - 32

Un animal de nos forêts peut faire des kilomètres pour trouver des châtaignes, des champignons, des glands pour se nourrir. De quel animal est-il question ?

- A. Le sanglier
- B. Le renard
- C. La chouette

•••

2 - 46

En Ardèche on trouve beaucoup d'élevage de chèvres. A part « chevreaux » comment appelle-t-on les petits des chèvres ?

- A. Des bouquetins
- B. Des cabris
- C. Des chevrons

•••

3 - 41

En 1872 une voie de chemin de fer a été construite entre St-Agrève, Le Cheylard et La-Voulte-sur-Rhône. Actuellement cette voie est utilisée pour la marche, le vélo, le cheval... Comment s'appelle-t-elle ?

- A. La ViaRhôna
- B. La Dolce Via
- C. La Vélolyssée

•••

4 - 43

Une entreprise fabricant des bijoux or et argent s'est installée au Cheylard en 1917. Comment s'appelle-t-elle ?

- A. Anaïs et Louise
- B. Créafusion
- C. Bijoux Altesse

Légende des balises



LEGENDE

Route	Falaises
Chemin carrossable	Trou rocheux - DANGER !!!
Chemin	Rocher - Blocs rocheux
Sentier	Zone rocheuse
Sentier peu visible	Source - Ruisseau
Mur infranchissable	Marais
Mur	Particularités hydrographiques
Cloture infranchissable	Lac
Cloture	Limites nettes de végétation
Construction	Arbre isolé - Fourré - Souche
Passage souterrain	Affleurement rocheux
Ligne électrique	Terrain découvert
Borne - Tour - Affut	Terrain cultivé
Charbonnière	Terrain découvert encombré
Courbes de niveau	Végétation basse
Abrupt de terre	Zone semi-ouverte encombrée
Talus - Fossé	Zone semi-ouverte
Trou - Butte	Parking
Cuvette - Dépression	Zone privée d'habitation
Zone interdite	Escalier
	Pont - Croix
	Objet particulier



•••

12 - 34

Vous êtes au Pont de la Guinguette. De combien d'arche(s) dispose ce pont ?

- A. 1 arche
- B. 3 arches
- C. 6 arches

•••

11 - 33

Au Moyen Age Le Cheylard était entouré de remparts et de portes. A côté de la rue des sabotiers, quel nom porte le passage voûté menant aux vieux quartiers ?

- A. Le Portalon
- B. La place couverte
- C. La rue droite

•••

10 - 38

En mai et juin une plante à fleurs jaunes de 1 à 2 m appelée 'balai', colonise les zones non cultivées. Quel est son nom ?

- A. Le mimosa
- B. La gentiane
- C. Le genêt

•••

9 - 35

De la table d'orientation, vous pouvez voir le rocher de Brion, suc volcanique sur lequel étaient construits un château et un village. A quelle époque étaient-ils habités ?

- A. VIII^{ème} siècle
- B. XI^{ème} siècle
- C. XV^{ème} siècle

•••

8 - 36

Vous êtes à côté du rocher d'escalade, à proximité d'un canal appelé « béalière ». Quelles sont ses 2 fonctions ?

- A. Irriguer les terres en contrebas
- B. Amener l'eau pour l'industrie textile
- C. Laver le linge

•••

7 - 40

En Ardèche les fromages font partis de nos produits locaux. Certains fromages se couvrent parfois d'acariens vivants. Quel est leur nom ?

- A. L'artisans
- B. Le ciron
- C. L'artisan

•••

6 - 42

C'est le plus gros rongeur d'Europe, mesurant de 80 à 90 cm de long. Il construit des terriers en branches dont l'entrée se situe sous l'eau. De quel animal parle-t-on ?

- A. Le poisson
- B. La loutre
- C. Le castor

•••

5 - 47

Une recette traditionnelle consiste à râper des pommes de terre crues, mélangées d'œufs battus, puis cuites à la poêle. Comment la nomme-t-on ?

- A. La crêpe
- B. La bombine
- C. Le gratin Dauphinois